



Compte-rendu du Groupe de travail sur la direction d'école

Informations transmises aux directeur·trices

• 18 février 2021 •

Les délégué·es des personnels représentant le SNUipp à ce groupe de travail ont insisté sur la nécessité de pallier le manque de décharges allouées pour les petites écoles.

Réponse de l'administration : nous nous tenons prêts à y répondre.

Il a également été rappelé que les chargé·es d'école effectuent les mêmes missions que les directeur·rices deux classes et plus. Une formation doit leur être proposée.

- Un outil sera déployé de manière rapide permettant de lister les tâches annuelles de la direction, chronologiquement (sous forme de tableur, avec possibilité de cocher les tâches réalisées).
- Adresse électronique du poste de DVS, qui a été ou va être transmis aux directeurs : dvs60@ac-amiens.fr
- Une fiche de poste DVS : missions, répartition géographique (rural/urbain, etc.) sera transmise sous peu.
- Un tutoriel « FT19 » va être diffusé.
- Il existe dans le département un groupe de travail sur les mathématiques - Site gdmaths60 : <http://gdmaths.ia60.ac-amiens.fr/>
- La DSDEN possède un compte twitter.
- Informations concernant la formation des directeur·rices :
- 3 sessions de 3 heures sur les 9 heures.
- La DSDEN souhaite faire plusieurs propositions :
 - 3 heures : présentation de l'ensemble des outils et applications mis à la disposition des directeur·rices.
 - Adage et Apae (possibilité de se constituer un tableau de bord)
 - Appropriation technique des outils
 - ASL : temps de formation juridique → demande faite aux directeur·rices de faire remonter les thématiques les plus importantes, une synthèse sera faite auprès de l'ASL (ex : peut-on répondre à un·e avocat·e qui nous demande des informations sur une famille ?)

Nous invitons tous les directeurs·rices à compléter le questionnaire que le SNUipp-FSU60 met en ligne qui nous permettra de faire remonter vos interrogations à ce sujet. Merci de le compléter pour le 15 mars.

[Compléter le questionnaire en ligne](#)

- Réflexion sur un portail métier de directeur·rice. Si un outil dont on a besoin tous les jours est mis à disposition, il doit être intégré dans ce portail : regrouper sur une seule page tout ce dont les directeurs ont besoin. Le visuel sera revu.
 - Ce portail se déploierait au niveau départemental, puis dans l'idéal au niveau académique.
 - L'administration travaille à trouver une solution évitant le prêt de clé OTP à un·e collègue en cas d'absence sur la direction.

Planning des prochains groupes de travail :

- 1^{er} avril
- Courant mai
- 17 juin